

Prestation de service

Assure la mise en œuvre mensuelle du service et la surveillance, au besoin, de l'équipement technologique et des personnes.

Le fournisseur de soutien à distance offre une formation et un apprentissage qui aident la personne à utiliser l'équipement technologique, ainsi qu'une formation destinée aux membres de sa famille, à son tuteur, au personnel ou à toute autre personne fournissant un soutien naturel ou rémunéré.

Les services de soutien à distance sont offerts dans les dérogations suivantes aux services à domicile et en milieu communautaire :

- Dérogation pour soutien familial (FSW)
- Dérogation au programme Journée pour adultes ayant une déficience intellectuelle (DDAD)
- Renonciation aux déficiences développementales globales (DDD)



Les informations sur les services de soutien à distance se trouvent dans le Code administratif du Nebraska

Titre 403 NAC, chapitres 4, 5 et 6

Pour plus d'informations, visitez :

<https://dhhs.ne.gov/>



Département de la Santé et
des Services Humains du
Nebraska

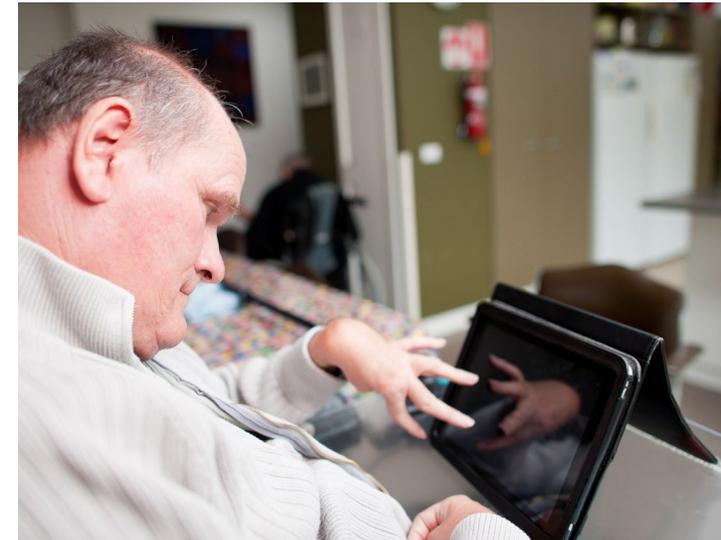
Division des déficiences intellectuelles et
développementales

NEBRASKA

Good Life. Great Mission.

DEPT. OF HEALTH AND HUMAN SERVICES

Service de soutien à distance



Définition

Le soutien à distance est un service qui utilise la technologie pour offrir une assistance, une surveillance et une communication en temps réel, sans nécessiter la présence physique de personnel. Les soutiens à distance sont offerts au domicile privé du participant et dans la communauté, et non dans un lieu appartenant, loué, exploité ou contrôlé par un fournisseur. Cela permet aux personnes de conserver leur autonomie tout en restant connectées aux professionnels de soutien lorsque cela est nécessaire.

Les soutiens à distance ne sont pas utilisés pour assurer une supervision continue d'une personne.

Qui en bénéficie

- Les personnes en transition vers une vie autonome
- Ceux qui souhaitent plus d'intimité tout en bénéficiant d'un soutien
- Les familles qui recherchent une aide supplémentaire pour leurs proches



Avantages du soutien à distance

- **Autonomie accrue**
 - Les personnes peuvent vivre de façon plus autonome tout en ayant l'assurance que de l'aide est disponible en cas de besoin
- **Sécurité et sûreté renforcées**
 - La technologie garantit une réponse rapide en cas d'urgence ou de risque potentiel
- **Rentable**
 - Réduit la nécessité d'avoir du personnel sur place 24 h/24 et 7 j/7, tout en maintenant un soutien de haute qualité
- **Flexibilité**
 - Les services peuvent être adaptés en fonction des besoins changeants et du niveau d'autonomie
- **Tranquillité d'esprit**
 - Les personnes et leurs proches peuvent être rassurés en sachant qu'un soutien est accessible par un simple appel téléphonique

Le soutien à distance comprend

- **Consultation** : les personnes doivent être évaluées par leur fournisseur, avec la participation de l'équipe du PCP. Cela permet de faire un choix éclairé sur l'équipement qui répondra aux besoins de la personne
- **Équipement** : le type d'équipement et son emplacement dépendent des besoins et des souhaits de la personne et de son tuteur (le cas échéant)

Options d'équipement

L'équipement utilisé pour répondre à cette exigence doit inclure un ou plusieurs des systèmes suivants :

- Système de détection de mouvement
- Identification par radiofréquence
- Diffusion vidéo en direct
- Diffusion audio en direct
- Suivi GPS
- Système de surveillance en ligne
- Un appareil répondant aux exigences de communication bidirectionnelle

Fonctionnement

- **Communication bidirectionnelle** : les connexions vidéo ou audio du service permettent aux personnes d'interagir avec le personnel de soutien
- **Alertes de sécurité et surveillance** : des capteurs et technologies intelligentes détectent les chutes, rappellent la prise de médicaments et assurent d'autres fonctions essentielles
- **Soutien planifié et à la demande** : l'assistance est disponible à des heures prévues ou en réponse à des besoins spécifiques
- **Plans de soins personnalisés** : les services sont adaptés en fonction des objectifs, des préférences et de la routine quotidienne de la personne